



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

Le 5 août 2013

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 5 août 2013 et à laquelle sont présents :

Messieurs et Mesdames les conseillers (ères) : Pascal Prévost, Maryse Briand, Michel Laplante, Alain Thibault, Guy Poirier

Absents : Lisa Irving

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale, secrétaire trésorière / Madame Diane Carrier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2013-08-485 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LE Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts.

L'ordre du jour est le suivant :

- 01. Ouverture de la séance**
- 02. Adoption de l'ordre du jour**
- 03. Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2013**
- 04. Question du public**
 - 4.1
- 05. Dossiers reportés**
 - 5.1
- 06. Affaires nouvelles**
 - 6.1 Résolution pour autoriser le maire Monsieur Bertrand Prévost à recevoir les clés de tous les bâtiments sauf le bureau municipal
 - 6.1.1 Résolution pour la gestion du transport ferroviaire
 - 6.1.2 Résolution pour autoriser le maire Monsieur Bertrand Prévost à avoir un code d'accès de tous les bâtiments après l'installation du système d'alarme, sauf bureau municipal.
 - 6.1.3 Résolution pour commander le calcium liquide et ballots en flocons.
- 07. Approbation des comptes au montant de 82 482.42 \$**
- 08. Rapport du maire**
- 09. Rapport du chef pompier**
 - 9.1
- 10. Rapport voirie**
 - 10.1 Rapport Éric Charland
 - 10.2 Recherche d'un 2^e chauffeur pour le déneigement
 - 10.3 M. Boulanger de MBI transport demande la quantité de sable pour l'hiver
 - 10.4 Achat de sel pour hiver
 - 10.5 Achat de sable pour MTQ

11. **Compte rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.**
 - 11.1
12. **Rapport de l'inspecteur**
13. **Correspondance**
 - 13.1 Mise à jour de l'entente automatique incendie entre Hampden et Scotstown
 - 13.2 Acceptation du prix pour le déneigement de Scotstown au montant de 14 038,40 \$ 2013/2014
 - 13.3 MTQ : signalisation du parcours autour du massif du Mont Mégantic.
 - 13.4 Reçu la permission d'installer pancarte de « Bienvenue » sur le lot 280 de M. Charles Hibbert, route 214.
 - 13.5 Fonds pour Lac Mégantic
 - 13.6 Lettre pour le journal HSF, Mme Bourassa
14. **Question du public**
 - 14.1
15. **Varia**
 - 15.1
16. **Fin de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité

03. **Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2013**

**2013-08-486 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Thibault
 APPUYÉ PAR LE Conseiller Prévost
 IL EST RÉSOLU**

D'adopter le procès-verbal du 2 juillet 2013 avec les corrections au point 04 et au point 6.1.8

Correction au point 04, Questions du public

Ce point aurait dû se lire comme suit :

Messieurs Camille et Éric Guillette ainsi que Madame Françoise Brière Guillette sont venues à l'assemblée, comme représentant des propriétaires du chemin 4 milles, pour discuter du tracé dudit chemin, ils demandent que la municipalité interdise le passage et qu'ils demandent à la Municipalité de La Patrie de faire le tracé comme initialement devait se faire pour que la circulation passe par le rang Labonne et chemin Petit Québec. La municipalité étudiera les d'autres possibilités de passage pour le sentier de VTT, avec l'accord de la MTQ, soit par la 257 sud et nord.

Correction au point 6.1.8

Résolution pour avertir la municipalité de La Patrie que Hampden ne s'engage à ne payer aucun frais Juridique contre les propriétaires dans le dossier du chemin du 4 milles en référence à la piste de VTT.

Que la municipalité du Canton de Hampden ne déboursera aucune somme d'argent pour les frais juridique que la Municipalité de La Patrie s'engage à prendre contre les propriétaires pour la parcelle du chemin du 4 milles pour la circulation des VTT.

Adoptée à l'unanimité

04. **Question du public**
05. **Dossiers reportés**
06. **Affaires nouvelles**
 - 6.1 **Résolution pour autoriser le maire Monsieur Bertrand Prévost à recevoir toutes les clés des bâtiments sauf le bureau municipal**

**2013-08-487 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier
APPUYÉ DU Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

D'autoriser le maire Monsieur Bertrand Prévost, à recevoir les clés de tous les bâtiments sauf le bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité

6.1.1 Résolution pour la gestion du transport ferroviaire

CONSIDÉRANT que le 6 juillet 2013 un accident ferroviaire s'est produit à Lac-Mégantic alors qu'un convoi de 72 wagons-citernes contenant du pétrole a déraillé dans le centre-ville provoquant des explosions et un incendie qui a détruit un grand nombre d'édifices;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour les autorités confirment la mort de 38 personnes et la disparition de plusieurs autres;

CONSIDÉRANT que ce train traversait alors le centre-ville de Lac-Mégantic;

CONSIDÉRANT que cet accident ferroviaire aura aussi des effets sur l'environnement;

CONSIDÉRANT que la Montreal Maine and Atlantic Railway Inc. (MMA) traverse également le centre-ville de plusieurs autres municipalités, incluant le Canton de Hampden;

CONSIDÉRANT que le Canton de Hampden n'est pas à l'abri d'un événement tel que celui de Lac-Mégantic du 6 juillet dernier;

CONSIDÉRANT que le Canton de Hampden ne remet nullement en question le transport ferroviaire puisque celui-ci est nécessaire au bon fonctionnement et à l'économie des villes;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial que l'ensemble du réseau ferroviaire et les équipements roulants soient bien entretenus afin d'être des plus sécuritaires;

CONSIDÉRANT que les municipalités demandent une rencontre avec la ministre des Transports Madame Lisa Raitt dans les deux prochaines semaines avec le comité formé des maires de Farnham, Magog, Sherbrooke, Bromont et Lac-Mégantic;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des maires réunis appuie l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités ainsi que la Fédération canadienne des municipalités, et ce, afin d'être partie prenante des comités mis en place;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-08-488 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LE Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

QUE le Canton de Hampden offre ses plus sincères condoléances à la communauté de Lac-Mégantic et à toutes les familles éprouvées par la tragédie du 6 juillet;

QUE le Canton de Hampden demande aux autorités publiques responsables dont le Ministère des Transports, de prendre les mesures nécessaires à court terme afin que les entreprises œuvrant dans le domaine du transport ferroviaire, notamment la MMA

fassent l'objet d'une inspection systématique de leurs infrastructures et de leurs équipements;

QUE le Canton de Hampden demande aux autorités publiques responsables dont le Ministère des Transports, de procéder à une révision complète de la réglementation en matière ferroviaire afin que le transport des produits dangereux soit réalisé en toute sécurité et d'empêcher que de telles catastrophes ne surviennent de nouveau.

Adoptée à l'unanimité

6.1.2 Résolution pour autoriser le maire Monsieur Bertrand Prévost à avoir un code d'accès pour tous les bâtiments (système d'alarme) sauf bureau municipal.

**2013-08-489 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPUYÉ PAR LA Conseillère Briand
IL EST RÉSOLU**

D'autoriser le maire, Monsieur Bertrand Prévost, à avoir un code d'accès pour tous les bâtiments (système d'alarme) sauf le bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité

6.1.3 Résolution pour commander et acheter calcium liquide et en flocons.

**2013-08-490 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Thibault
APPUYÉ PAR LE Conseiller Poirier
IL EST RÉSOLU**

De commander et faire l'achat de calcium liquide et en flocons de la compagnie Somavrac au montant de 9 427.95 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

07. Approbation des comptes

**2013-08-491 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier
APPUYÉ PAR LE Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

**De payer les comptes du 1^{er} au 31 juillet
aux montants de : \$ 82 482.42 \$**

Conseil :	1 930.74 \$
Administration	28 457.23 \$
Sécurité incendie	1 134.52 \$
Voirie :	48 976.38 \$

Hygiène du milieu :	1 806.75 \$
Loisirs :	176.80 \$
Total :	82 482.42 \$

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes.
Certificat numéro 93.

08. Rapport du maire

09. Rapport du directeur sécurité incendie, Monsieur Alain Thibault.

10. Rapport de voirie

10.1 Dépôt du rapport de M. Éric Charland

10.2 Annonce pour second chauffeur pour l'hiver, demander à Martin en premier sinon faire une annonce d'embauche.

10.3 M. Boulanger de MBI, demande si nous avons besoin de sable pour l'hiver 2013-2014 et le tonnage

10.4 Résolution pour achat de sel pour l'hiver 2013-2014

**2013-08-492 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPUYÉ PAR LE Conseiller Poirier
IL EST RÉSOLU**

De demander le prix pour l'achat de sel pour l'hiver 2013-2014 pour 60 Tonnes auprès de Somavrac de Monsieur Michael Boulanger de MBI Transport & Excavation Inc.

Adoptée à l'unanimité

10.5 Résolution pour faire l'achat de sable pour l'hiver 2013-2014

**2013-08-493 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Thibault
APPUYÉ DU Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

De faire l'achat de 100 tonnes de sable recommandé par la MTQ pour l'hiver 2013-2014

Adoptée à l'unanimité

11. Compte rendu des comités et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.

12. Rapport de l'inspecteur.

13. Correspondance

13.1 Mise à jour pour l'entente d'entraide automatique en incendie entre Hampden
et
Scotstown.

13.2 La Ville de Scotstown accepte le prix demandé pour le déneigement 2013-2014

au montant de 14 038,40 \$

13.3 MTQ : signalisation du parcours autour du massif du Mont Mégantic

13.4 M. Charles Hibbert, propriétaire du lot 280, route 214, nous autorise à installer un panneau de 4x5 faisant mention de « Bienvenue à Hampden »

13.5 Résolution pour fonds à Lac Mégantic

**2013-08-494 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ DU Conseiller Thibault
IL EST RÉSOLU**

De faire un don de 500 \$ pour le sinistre survenu à Lac Mégantic.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

13.6 Lettre pour le journal dans le HSF, rectification de Mme Bourassa

Le conseil recommande de ne pas faire parvenir de lettre pour le journal, mais de contacter notre conseiller juridique afin que celui-ci fasse parvenir à Excavation Bochemins, présidente Mme Bourassa, une mise en demeure pour arrêter les atteintes aux réputations du maire et de certains conseillers et d'harcèlement.

14. Question du public

Aucune personne présente.

15. Varia

15.1

16. Fin de l'assemblée

**2013-08-495 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Thibault
APPUYÉ PAR LA Conseillère Briand
IL EST RÉSOLU**

De lever la séance à 21 h 10.

Adoptée à l'unanimité

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE

DIANE CARRIER, DIR. GEN /SEC TRÉ